



VILLE DE
KINGSEY FALLS

AVIS PUBLIC
ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté lors d'une session ordinaire tenue le 5 février 2018 le **règlement 18-01 Taux de taxes pour l'exercice financier 2018**. Ce règlement entre en vigueur le 9 février 2018, date de sa publication.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, soit de 9 h à midi et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi inclusivement, au bureau municipal situé au 15 rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 9 février 2018

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière